## PROVINCE DE QUÉBEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 septembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 septembre 2018 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

#### **PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président

M. Robert Bureau

M<sup>me</sup> Lisette Fréchette

M<sup>me</sup> Annic Gingras

M. Jean-Claude Gosselin

M. Jérôme Guillot-Hurtubise

M. Réjean Lacroix, vice-président

M. Daniel Lavoie

M. Steve Pelletier

 $M^{\text{me}}$  Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire

M<sup>me</sup> Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA

M<sup>me</sup> Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

#### Aussi présents :

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives

Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines

Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire

Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

#### **ABSENCE**

M. Stéphane Lépine

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 30**

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2018-109 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AOÛT 2018

CC-2018-110 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 21 août 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PEVR 2018-2022 DE LA CSS

Conformément à l'avis public publié le 5 septembre 2018, la directrice générale, Édith Pelletier, et le président, Jean-Philippe Bachand, font la présentation publique du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire des Sommets.

#### **BILAN DE LA RENTRÉE 2018-2019**

Édith Pelletier, directrice générale, informe les commissaires de la contribution de chaque service dans le cadre de la rentrée scolaire 2018-2019.

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, présente l'état de la situation relatif à la clientèle scolaire et à l'organisation scolaire.

Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles, présente les travaux d'investissement réalisés au cours de l'été.

Josée Roy, directrice des services complémentaires et de l'adaptation scolaire, présente le budget et les services alloués aux EHDAA de même que l'organisation des sources complémentaires.

Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire, présente l'état de situation en lien avec le transport scolaire le Service de l'informatique.

Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines, présente un bilan des activités réalisées dans le cadre de l'affectation des membres du personnel.

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, présente l'état de situation en lien avec la perception de la taxe scolaire et les états financiers de la Commission scolaire des Sommets.

# **COMITÉS DE TRAVAIL ET COMITÉS PARITAIRES 2018-2019**

#### COMPOSITION DES COMITÉS

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de rémunération des commissaires ;

CONSIDÉRANT les résolutions CC-2009-104, CC-2009-105 et CC-2009-106 qui instauraient les comités des ressources humaines, de la gouvernance et d'éthique et de vérification et la composition de ces derniers ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de rémunération sur l'ensemble des comités ;

CC-2018-111 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

D'adopter tel que présenté la composition des comités de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### NOMINATION AU COMITÉ DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le comité de transport scolaire est composé de six membres, dont deux commissaires. Il y a donc deux postes à combler. Il y a également lieu de nommer un représentant du comité de parents. Un substitut peut aussi être nommé sur ce comité.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Robert Bureau, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature comme représentante du comité de parent.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-112 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE Robert Bureau et Jean-Claude Gosselin soient nommés à titre de membres, Charlotte Paré soit nommée à titre de représentante du comité de parents et Daniel Lavoie à titre de substitut au comité du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# COMITÉ D'ACCUEIL ET DE FORMATION CONTINUE DES COMMISSAIRES

Jean-Philippe Bachand, président, et Édith Pelletier, directrice générale, sont nommés d'office sur ce comité. Il reste donc un poste à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Réjean Lacroix, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-113 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE Réjean Lacroix soit nommé membre du comité d'accueil et de formation continue des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif est composé de cinq commissaires, dont le président et un commissaire parent. Il reste donc trois postes vacants.

CC-2018-114 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le mandat des membres de l'exécutif soit d'une durée d'un an conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chap. E-2.3).

QUE le comité exécutif nomme, parmi ses membres, un vice-président pour la durée du mandat du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

#### **VOTE SECRET**

CC-2018-115 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des membres du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### NOMINATION DE SCRUTATEURS

CC-2018-116 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles et Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin accorde une majorité de voix à Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin, Daniel Lavoie et Charlotte Paré pour siéger au comité exécutif.

# DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA FCSQ

CC-2018-117 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE, Jean-Philippe Bachand, président, et Réjean Lacroix, vice-président, soient nommés délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En vertu des Règlements généraux de la FCSQ, il reste un poste à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

#### **VOTE SECRET**

CC-2018-118 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### NOMINATION DE SCRUTATEURS

CC-2018-119 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles et Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin accorde une majorité de voix à Lisette Fréchette, comme déléguée à l'assemblée générale de la FCSQ.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes de substituts.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Le président, Jean-Philippe Bachand, déclare close la période de nomination.

CC-2018-120 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE Daniel Lavoie, soit nommé comme 1<sup>er</sup> substitut, Jean-Claude Gosselin, soit nommé comme 2<sup>e</sup> substitut, Charlotte Paré, soit nommée comme 3<sup>e</sup> substitut à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## DÉLÉGUÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ

CC-2018-121 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé délégué et Réjean Lacroix, vice-président, soit nommé substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE LA MRC DES SOURCES

CC-2018-122 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE Steve Pelletier, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets à la Table de concertation Jeunesse de la MRC des Sources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DES SOURCES

CC-2018-123 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Steve Pelletier, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité culturel de la MRC des Sources.

# COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

CC-2018-124 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE Caroline Lacroix, commissaire, soit nommée pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité culturel de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### COMITÉ D'ACTION CULTURELLE MAGOG-ORFORD INC.

CC-2018-125 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE Robert Bureau, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité d'action culturelle Magog-Orford inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique est composé du président du conseil des commissaires, de deux commissaires, de deux commissaires substituts, de la direction générale, sans droit de vote, et direction du secrétariat général, sans droit de vote, pour une période de deux ans.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Steve Pelletier, commissaire, propose sa candidature.

Réjean Lacroix, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-126 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Charlotte Paré et Steve Pelletier, soient nommés au comité de gouvernance et d'éthique et que Réjean Lacroix, soit nommé comme 1<sup>er</sup> substitut et Jean-Claude Gosselin, soit nommé comme 2<sup>e</sup> substitut.

## COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le comité d'évaluation de la directrice générale est composé de cinq commissaires, dont le président et le vice-président. Il reste donc trois postes à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-127 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Claude Gosselin, Daniel Lavoie et Charlotte Paré soient nommés au comité d'évaluation de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines est composé du président du conseil des commissaires, de deux commissaires, de deux commissaires substituts, de la direction générale et de la direction du Service des ressources humaines pour une période de deux ans.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Steve Pelletier, commissaire, propose sa candidature.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Hélène Ménard, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

#### **VOTE SECRET**

CC-2018-128 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour les nominations au comité des ressources humaines.

#### NOMINATION DE SCRUTATEURS

CC-2018-129 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles et Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, retire sa candidature.

Charlotte Paré et Steve Pelletier sont nommés pour siéger au comité des ressources humaines, Lisette Fréchette est nommée comme 1<sup>er</sup> substitut et Hélène Ménard est nommée comme 2<sup>e</sup> substitut.

# COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ADMISSIBILITÉ À DES POSTES À LA DIRECTION

Le président est nommé d'office sur ce comité.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-130 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, et Jean-Claude Gosselin, soient nommés au comité de sélection pour l'admissibilité à des postes à la direction de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### COMITÉ DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

Le président est nommé d'office sur ce comité.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-131 Il est proposé par Hélène Ménard, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, et Charlotte Paré, commissaire, soient nommés au comité de l'ordre du mérite scolaire.

#### NOMINATIONS AU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

Le comité de révision d'une décision est composé de trois commissaires, dont l'un des trois commissaires parents, selon que la décision vise un élève du primaire, du secondaire ou EHDAA. Il reste donc deux postes vacants. Il y a également lieu de nommer deux substituts.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature comme 1er substitut.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, propose sa candidature comme 2<sup>e</sup> substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-132 Il est proposé par Hélène Ménard, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Claude Gosselin, et Daniel Lavoie, soient nommés au comité de révision d'une décision et que Lisette Fréchette, soit nommée comme 1<sup>er</sup> substitut et Jérôme Guillot-Hurtubise, soit nommé comme 2<sup>e</sup> substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le comité de vérification est composé de trois commissaires, de la direction générale et de la direction du Service des ressources financières (une personne ayant une compétence en matière comptable ou financière) pour une période de deux ans.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2018-133 Il est proposé par Caroline Lacroix, commissaire, et résolu :

QUE Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie, et Charlotte Paré soient nommés membres du comité de vérification.

# COMITÉ CULTUREL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

CC-2018-134 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE Lisette Fréchette, commissaire, soit nommée au comité culturel de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATEURS

CC-2018-135 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé au comité des relations professionnelles des administrateurs de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CC-2018-136 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé au comité des relations professionnelles des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# ENTENTES AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure des ententes avec le ministère de la Culture et des Communications afin de soutenir les sorties culturelles du programme « La Culture à l'école » et autres projets à venir pour 2018-2019 ;

CC-2018-137 Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires affirme sa volonté de soutenir le volet « Sorties culturelles » du programme « La Culture à l'école » du ministère de la Culture et des Communications ;

QUE le directeur général adjoint, monsieur Serge Dion, soit autorisé à signer l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications à ce sujet, de même que tout autre document administratif nécessaire pour lui donner son plein effet comme le prévoit la délégation de pouvoirs de la Commission scolaire des Sommets.

# DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

CONSIDÉRANT que Madame Karine Corriveau est titulaire d'un poste d'agente d'administration au Service des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de congé sans traitement de 17,14 % de tâche du 10 septembre 2018 au 12 avril 2019 a été déposée pour des raisons personnelle ;

CC-2018-138 Il est proposé par Caroline Lacroix, commissaire, et résolu :

DE permettre à Madame Karine Corriveau de s'absenter du Service des ressources humaines pour un congé sans traitement de 17,14 % de tâche du 10 septembre 2018 au 12 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# DÉSIGNATION DU WEBMESTRE ET DE L'ADMINISTRATEUR EXTERNE – ACTION COLLECTIVE

ATTENDU l'Entente de principe intervenue le 28 juin 2018 entre la Représentant et les commissions scolaires, intitulée « Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire » (ci-après « Entente »);

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel approuvait l'Entente ;

ATTENDU que l'Entente prévoit la désignation d'un webmestre conformément à l'article 4.5 de l'Entente;

ATTENDU que la commission scolaire doit déterminer si elle s'autoadministre ou si elle désigne un administrateur externe conformément à l'article 4.1 de l'Entente ;

ATTENDU que la désignation du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, devra être entérinée par la Cour supérieure dans les 45 jours de la date du jugement conformément à l'article 4.7 de l'Entente, soit au plus tard le 15 octobre 2018 ;

ATTENDU que le tribunal entérinera, le 12 octobre 2018, le choix du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, tel que prévu au paragraphe 145 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018 ;

ATTENDU que le webmestre, l'administrateur externe et le vérificateur externe devront faire rapport de leurs travaux spécialisés à la Cour supérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente, notamment au regard des articles 7.2, 7.3, 8.1 et 8.2, agissant ainsi comme témoin expert du tribunal ;

ATTENDU le paragraphe 146 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel ordonne au Webmestre, au Vérificateur à être désignés en vertu de l'Entente et à l'Administrateur visé au paragraphe 4.2.1 de l'Entente de se conformer aux modalités contenues dans l'Entente;

ATTENDU l'article 42.1 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1, r.4) permettant la conclusion d'un contrat de services de gré à gré en de telles circonstances ;

ATTENDU le Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire des Sommets ;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles en l'espèce ;

ATTENDU que le montant exact des services demeure approximatif et sera inférieur au seuil d'appel d'offres publics ;

ATTENDU l'offre de service de Collectiva services en recours collectifs inc.;

ATTENDU l'offre de service de la Société GRICS;

CC-2018-139 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE retenir la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre de webmestre ;

DE retenir la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre d'administrateur externe ;

DE retenir les services de la Société GRICS;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document pour donner effets aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2020 À 2021-2022 (RÈGLE 201) – AUTORISATION DE CONSULTATION

CC-2018-140 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires soumette à la consultation des organismes concernés le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2019-2020 à 2021-2022, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020 (RÈGLE 202) – AUTORISATION DE CONSULTATION

CC-2018-141 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires soumette à la consultation des organismes concernés le projet de répartition des services éducatifs entre les établissements 2019-2020, tel que proposé.

## RÈGLES ET CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES JEUNES DANS LES ÉCOLES 2019-2020 (RÈGLE 203) – AUTORISATION DE CONSULTATION

CC-2018-142 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires soumette à la consultation des organismes concernés le projet des règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles 2019-2020, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## CALENDRIERS SCOLAIRES 2019-2020 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – ÉCHÉANCIER DE TRAVAIL

CC-2018-143 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le projet de l'échéancier de consultation des calendriers scolaires 2019-2020 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, tel que proposé ;

QUE le conseil des commissaires soumette à la consultation des organismes concernés les projets des calendriers scolaires 2019-2020 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle élaborés avec la partie syndicale, tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

## NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE COMITÉS DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets doit recourir à un comité de sélection lors de l'évaluation de la qualité des soumissions ;

CONSIDÉRANT la politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics du réseau de l'éducation, éditée par le Conseil du trésor (section 2);

CONSIDÉRANT la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, éditée par le Conseil du trésor (section 4) ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit désigner une personne pouvant agir à titre de secrétaire de comités de sélection ;

CONSIDÉRANT que la personne désignée doit occuper un poste de cadre ou de professionnel et détenir le statut d'employé permanent ;

CC-2018-144 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

Que le Conseil des commissaires désigne M. Joël Rouleau, analyste au Service des ressources financières et matérielles à titre de secrétaire de comités de sélection.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles relatifs à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION # CC-2018-103 PISTE D'ATHLÉTISME

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution CC-2018-103 du 21 août 2018 ;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) demande d'ajouter certaines informations à cette résolution;

CONSIDÉRANT que la résolution CC-2018-103 devra être modifiée pour se lire de la façon suivante :

CONSIDÉRANT que le Centre de conditionnement physique de Memphrémagog Inc. a fait une demande de subvention au gouvernement du Québec pour la modernisation de la piste d'athlétisme de l'école secondaire de la Ruche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

CONSIDÉRANT que cette subvention a été accordée par le MÉES;

CONSIDÉRANT les délais importants engendrés par la signature d'un bail emphytéotique avec le Centre de conditionnement physique de Memphrémagog Inc., délais qui pourraient retarder de façon importante le début des travaux ;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le directeur des infrastructures du MÉES, M. Patrick Lachapelle, de modifier le nom du bénéficiaire de la subvention :

CONSIDÉRANT que les engagements financiers de la commission scolaire de 25 000 \$ ou plus selon ses disponibilités financières restent inchangés ;

CONSIDÉRANT que les engagements financiers des partenaires impliqués demeurent les mêmes ;

CC-2018-145 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets autorise le projet de piste d'athlétisme à l'école secondaire de la Ruche du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;

QUE soit confirmé l'engagement de la Commission scolaire des Sommets à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la directrice générale, Édith Pelletier, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires au transfert de la subvention de 802 850 \$ du Centre de conditionnement physique de Memphrémagog Inc. à la Commission scolaire des Sommets et autres documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

#### COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand rappelle que la soirée de l'Ordre du mérite scolaire aura lieu le 17 novembre prochain au Club de golf du Mont Orford.

Il annonce aussi que la fête de la reconnaissance aura lieu le jeudi 11 octobre.

Le président félicite les organisateurs du lancement du PEVR.

#### COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Édith Pelletier, informe que lors du Relais du Lac Memphrémagog, le point de contrôle n° 1 sera occupé par la CSS dès 5 h 30. La 2° vague sera vers 9h pour le reste de l'avant-midi. Il y aura une course des élèves, le matin à la Ruche.

#### AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Daniel Lavoie, commissaire, est allé à la rencontre concernant l'école alternative Orford.

#### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments* pour 2018-2019.

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, invite les commissaires à la consultation de la liste des 26 projets présentés.

#### CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 38

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2018-146	Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :	
	QUE la séance soit levée.	
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
	Le président	La directrice générale